

**DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DÉCEMBRE 2023**

DÉLIBÉRATIONS	VOTES
1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 octobre 2023	Unanimité
2. Modification du siège social du Syndicat Intercommunal du Collège d'Esbly (SICES)	Unanimité
3. Convention entre la commune de Coupvray et le Syndicat Intercommunal du Collège d'Esbly (SICES) relative aux conditions d'utilisation du gymnase	Unanimité
4. Renouvellement de la convention de gestion des services entre Val d'Europe Agglomération et la commune de Coupvray	Unanimité
5. Renouvellement de la convention de délégation, d'objectifs et de moyens avec Val d'Europe Agglomération concernant le service « Relais Petite Enfance »	Unanimité
6. Renouvellement de la convention de délégation, d'objectifs et de moyens avec Val d'Europe Agglomération concernant le service « animation collective familles »	Unanimité
7. Modification du règlement intérieur du skatepark	Unanimité
8. Dénonciation de la convention de gestion relative à l'enseignement musical	Unanimité
9. Gymnase de la ZAC de Coupvray : avenant n°1 à la convention attribuant la maîtrise d'ouvrage déléguée à Val d'Europe Agglomération	Unanimité
10. Création d'un règlement intérieur pour le marché de Noël	Unanimité
11. Modification des tarifs de location des salles de la Ferme et des Ecuries	Unanimité
12. Convention de mise à disposition d'un moniteur au maniement des armes dans le cadre des formations d'entraînement à l'armement des policiers municipaux	Unanimité
13. Demande d'admission en non-valeur des titres définitivement irrécouvrables	Unanimité
14. Constitution d'une provision pour créances douteuses au titre de l'exercice 2023	Unanimité

15.	Accord portant sur l'abaissement du seuil de recouvrement des produits publics par voie de Saisie Administrative à Tiers Détenteur (SADT) sur compte bancaire	Unanimité
16.	Approbation de la répartition dérogatoire libre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) adoptée par Val d'Europe Agglomération	Unanimité
17.	Décision budgétaire modificative n° 3 pour l'exercice 2023	Unanimité
18.	Autorisation donnée au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 avant le vote du budget primitif	Unanimité
19.	Adoption du règlement budgétaire et financier	Unanimité
20.	Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations	Unanimité
21.	Mandatement du CDG 77 pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires	Unanimité
22.	Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque prévoyance	Unanimité
23.	Tableau des emplois communaux	Unanimité
24.	Revalorisation des taux de vacances horaires	Unanimité
25.	Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à Monsieur le Maire	Unanimité